



Manuel de communication

Chers partenaires,

Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur votre participation à l'initiative OK:GO.

Ce manuel de communication vous offre une aide pour communiquer sur votre participation au projet et pour diffuser l'initiative sur vos propres canaux. Vous pouvez vous servir des blocs de texte pour votre communication sur les divers canaux (sites Web, newsletters, réseaux sociaux, publications, événements, etc.).

La réussite de cette initiative dépend en grande partie de la diffusion du projet ainsi que de la visibilité de l'emblème OK:GO afin de garantir une portée qui soit la plus large possible. À l'avenir, l'emblème doit servir de symbole pour les informations d'accessibilité dans le secteur du tourisme et être connu dans la branche. Dorénavant, la communication des informations d'accessibilité doit être une évidence, de manière similaire à la communication des horaires d'ouverture.

Nous vous remercions de votre participation à l'initiative OK:GO !



Sommaire

1. Emblème OK:GO et image	3
2. Utilisation de l’emblème OK:GO	3
2.1 Informations d’accessibilité.....	3
2.2 Divulcation de l’initiative OK:GO.....	3
3. Informations relatives à la participation à l’initiative.....	4
4. Prise de contact avec les prestataires de services (<i>pour les offices de tourisme</i>)	
6	
5. Autres informations importantes.....	7



1. Emblème OK:GO et image

L'emblème OK:GO est utilisé à des fins de publication des informations d'accessibilité, dans le cadre de la participation à l'initiative. Cet emblème est disponible dans les formats de fichier JPEG et EPS, et peut être représenté sur diverses couleurs d'arrière-plan.

Dans le cadre de l'initiative, des images sont mises à la disposition des participants à des fins d'utilisation éventuelle sur les canaux de communication.

Vous trouverez l'emblème OK:GO ainsi qu'une sélection d'images sur le site Internet d'OK:GO :

fr.ok-go.org/erfassungen

2. Utilisation de l'emblème OK:GO

L'emblème OK:GO est utilisé de deux manières différentes.

2.1 Informations d'accessibilité

En premier lieu, l'emblème est utilisé en guise de symbole pour les informations d'accessibilité. Un lien de renvoi direct vers l'entrée ginto du prestataire (restaurant, hôtel, téléphérique, office de tourisme, etc.) est établi via l'emblème. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet dans le Manuel de participation.

2.2 Divulcation de l'initiative OK:GO

Cependant, l'emblème OK:GO doit également servir à faire connaître l'initiative. L'emblème peut être utilisé en vue de garantir une diffusion large et une certaine sensibilisation dans la branche, dans le cadre de la communication. Il est nécessaire qu'un texte y soit joint afin d'expliquer les objectifs de l'initiative. Cette solution peut être utilisée sur de nombreux canaux de communication (newsletter, communiqué de presse, article sur site Internet, réseaux sociaux, etc.).



3. Informations relatives à la participation à l'initiative

Ces blocs de texte servent à la communication de la participation à l'initiative. Le texte peut être repris comme tel ou adapté. Ces blocs permettent de communiquer la participation à l'initiative et d'augmenter la notoriété d'OK:GO.

Site Internet

Version longue

Grâce à l'initiative OK:GO, les informations d'accessibilité de prestataires de services touristiques sont mises à la disposition du grand public. L'objectif est de recueillir les besoins individuels d'une société hétérogène et d'inclure les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, d'autres groupes cibles en pleine croissance, tels que les seniors, ainsi que les familles avec enfants en bas âge, doivent pouvoir également se déplacer en toute autonomie. Pour en savoir plus sur l'initiative, rendez-vous [ici \(lien de renvoi vers le site Internet OK:GO\)](#).

Version courte

Version 1

L'initiative OK:GO vise à ce que chaque prestataire touristique en Suisse mette à disposition du public des informations relatives à l'accessibilité de son offre. Pour en savoir plus sur l'initiative, rendez-vous [ici \(lien de renvoi vers le site Internet OK:GO\)](#).

Version 2

L'initiative OK:GO aide les prestataires touristiques en Suisse à saisir les informations d'accessibilité de leurs offres et à les mettre à disposition du public. Ainsi, la planification de voyages et excursions est facilitée pour les personnes en situation de handicap et les seniors. Tout le monde est gagnant ! Pour en savoir plus sur l'initiative, rendez-vous [ici \(lien de renvoi vers le site Internet OK:GO\)](#).



Réseaux sociaux

L'initiative OK:GO vise à ce que chaque prestataire touristique en Suisse mette à disposition du public des informations relatives à l'accessibilité de son offre. Les personnes en situation de handicap et les séniors peuvent alors planifier leur voyage en toute autonomie ! fr.ok-go.org

Objectif de l'initiative OK:GO : Chaque prestataire touristique en Suisse met les informations d'accessibilité de son offre à disposition du public. fr.ok-go.org

Newsletter

L'association Suisse sans obstacles réalise l'initiative OK:GO! Objectif : Chaque prestataire touristique en Suisse publie les informations d'accessibilité de son offre. Les personnes en situation de handicap et les seniors peuvent alors planifier leur voyage en toute autonomie ! fr.ok-go.org

Écran dans un office de tourisme

Initiative OK:GO de l'Association Suisse sans obstacles : Chaque prestataire touristique en Suisse met les informations d'accessibilité de son offre à disposition du public. fr.ok-go.org



4. Prise de contact avec les prestataires de services (pour les offices de tourisme)

Les offices de tourisme jouent un rôle de multiplicateurs en vue de motiver les prestataires de services de leur région à participer à l'initiative. Dans un premier temps, l'office de tourisme doit être saisi dans ginto. Puis d'autres prestataires de services tels que des hôtels, des téléphériques, des musées, etc. doivent être encouragés à participer. Dans ce but, chaque office de tourisme peut utiliser les canaux appropriés pour vous, p. ex. Intranet, envoi d'e-mails, bulletin d'information.

Les offices de tourisme peuvent envoyer le courrier suivant aux prestataires de services de leur région :

Madame, Monsieur,

Nom de l'entreprise est désormais membre de l'[initiative OK:GO](#) de l'Association [Suisse sans obstacles](#).

L'objectif de l'initiative est que chaque entreprise touristique mette à disposition des client-e-s les informations d'accessibilité de son offre, afin de faciliter la planification de voyages pour les personnes en situation de handicap et les seniors. Pour ce faire, OK:GO met à disposition une systématique de saisie et de communication des informations d'accessibilité. Il ne s'agit pas de faire des adaptations architecturales aux infrastructures ou de recenser des infrastructures accessibles aux personnes handicapées. Il s'agit simplement de mettre à disposition des clientes et clients des informations concernant l'accessibilité d'un lieu, au même titre qu'une adresse ou que d'horaires d'ouverture.

La grande nouveauté dans l'approche de l'initiative OK:GO est que tous les prestataires de services peuvent participer, même ceux qui « ne sont pas 100 % accessibles » aux personnes en situation de handicap. Il s'agit essentiellement d'un engagement vis-à-vis de la thématique de l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'une auto.déclaration en vue de fournir des informations concrètes et pertinentes à ce groupe cible. La méthode (saisie et communication) créée à cette fin est mise à disposition à travers la plateforme [ginto](#).

Nom de l'entreprise est membre de l'initiative OK:GO car d'une part, nous saluons l'approche sociale de ce projet, et d'autre part, nous constatons que le groupe cible des personnes présentant des besoins spécifiques évolue et croît. Il peut alors aussi bien s'agir de personnes en fauteuil roulant que de familles avec poussette ou de voyageurs âgés. Par ailleurs, dans la situation exceptionnelle dans laquelle la branche du tourisme se trouve actuellement, nous sommes intimement persuadés que cette initiative est une chance pour le tourisme de cultiver de nouveaux segments de clientèle et d'asseoir sa présence de manière pérenne.

Nous vous avons choisis car nous savons que la durabilité est un sujet qui vous tient à cœur et car nous souhaitons rallier d'autres prestataires de services pour cette première phase du projet pilote.

C'est pourquoi nous aimerions vous demander si ce sujet vous intéresse et si vous souhaitez en savoir plus sur cette initiative.

Dans l'attente de votre retour, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Prénom Nom, Fonction, Nom de l'entreprise



5. Autres informations importantes

D'autres possibilités de développement de l'offre touristique autour de la thématique des personnes en situation de handicap sont proposées en collaboration avec les organisations membres de l'Association Suisse sans obstacles.

Certaines organisations offrent des formations aux collaboratrices et collaborateurs en contact avec des personnes en situation de handicap. Ces formations visent à soulager les craintes et incertitudes lors de l'accueil et de l'assistance de personnes de ce groupe cible.

- **Pro Infirmis**
Recensement certifié des informations d'accessibilité via la plateforme numérique ZUERST
<https://www.proinfirmis.ch/fr/a-propos/donnees-numeriques-daccessibilite.html>
- **Procap Voyages**
Organisation de voyages et vacances en Suisse et à l'étranger pour personnes en situation de handicap
www.procap.ch/fr.html
- **PluSport - Sport-handicap Suisse**
L'association s'engage dans le domaine du sport pour les personnes en situation de handicap.
www.plusport.ch/fr/
- **Fondation Cerebral**
La fondation dispose d'une offre riche et variée dans le tourisme de loisir. Cerebral offre aux personnes ayant un handicap moteur cérébral la possibilité de faire du kayak, du vélo et du dualski, de louer une voiture ainsi que des fauteuils roulants tout-terrain.
www.cerebral.ch/fr/
- **Fondation Denk an mich**
La fondation offre des vacances et des séjours de détente aux personnes en situation de handicap et à leurs proches.
www.denkanmich.ch

La Fondation « Accès pour tous » est spécialisée dans la conception et la certification de sites Internet accessibles aux personnes en situation de handicap :

- **Fondation « Accès pour tous »**
www.access-for-all.ch

Ici, vous trouverez des informations concernant le label de qualité pour le développement durable dans le domaine de l'hébergement :

- **Ibex Fairstay**
www.ibexfairstay.ch